

Point presse organisé le mardi 9 juin 2024 en présence des élu.e.s de Lamballe Terre & Mer,  
des agents en charge du projet et des salariés d'Adalea  
A la nouvelle micro-crèche  
3, rue de la Tourelle - PLEMY

L'Agglomération Lamballe Terre & Mer a souhaité intégrer des clauses sociales dans la construction de la micro-crèche de PLEMY. Ainsi, des entreprises classiques retenues ont dû recruter des personnes éligibles aux conditions des clauses sociales et accompagnées par des entreprises de travail temporaire d'insertion ou bien embaucher un apprenti. Par ailleurs, l'Agglomération de Lamballe Terre & Mer a dédié le lot « Peinture » à des structures d'insertion par l'activité économique. L'Atelier et Chantier d'Insertion de l'association Adalea a été retenu pour ce marché réservé.

Financés par l'Etat, le Département et le Fonds Social Européen (FSE), le chantier d'insertion recrute des personnes dans un parcours de transition professionnelle, via des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) d'une durée minimum de 4 mois renouvelables dans la limite de 24 mois.

Cette mise en emploi permet aux salariés en transition, accompagnés par une encadrante technique sur les chantiers, de développer des compétences et aptitudes attendues par les employeurs comme la ponctualité, la posture professionnelle, le travail d'équipe, la méthodologie d'intervention, le rangement et nettoyage des outils et de l'environnement de travail...

Travailler sur des opérations liées à des marchés publics favorise la rencontre des salariés en transition et ceux des autres entreprises. Cela permet également aux salariés de mieux appréhender le monde du travail et aux entreprises de repérer des talents, donc d'effectuer de potentielles embauches.

En parallèle, une conseillère en transition professionnelle assure un accompagnement individuel renforcé, visant à travailler avec la personne sur les solutions à mettre en œuvre pour monter en compétences et accéder à l'emploi durable, autant dans la levée des freins périphériques que dans la mise en place de formation.

#### Quelques chiffres 2023 de l'accompagnement réalisé sur le chantier d'insertion d'Adalea

- 32 salarié.e.s en transition accompagné.e.s (24 hommes et 8 femmes)
- 22 salarié.e.s étaient bénéficiaires du RSA et 9 personnes sans ressources à l'entrée sur l'ACI
- 28 % de sorties en emploi (4 personnes pour un CDD égal ou supérieur à 6 mois et 1 personne pour un CDD inférieur à 6 mois, qui bénéficient d'un suivi en emploi après la sortie)
- 2289 heures en contrat en entreprise extérieur effectuées par les salariés en transition professionnelle et 511 heures en immersion en entreprise
- 687 heures de formation
- 7 mois de durée moyenne du contrat pour les salariés sortis

#### Contact presse :

**Lydie BEDEL** *Cheffe de service des Ateliers et Chantiers d'Insertion*  
07 88 07 81 27 [l.bedel@adalea.fr](mailto:l.bedel@adalea.fr)